

L'éternel retour du scrutin majoritaire

PAR HÉLÈNE FORGET

Victoire de la gauche socialiste, victoire de ceux que les premiers appellent la droite libérale (M.R. et V.L.D.) et qui se revendiquent du centre, mais qui en se posant en adversaires résolus des premiers, se classent d'eux-mêmes. Ainsi la Belgique vivrait à l'heure de la bipolarisation et se conformerait enfin, petit à petit, à la grille de lecture qui simplifie le travail des politologues. Le nouveau recul de ceux qui se prétendaient au centre (démocrates-chrétiens ou héritiers de ceux-ci) et que l'on disait partagés entre gauche et droite achèverait de corroborer une vision manichéenne qui se résoudrait en chiffres: plus on veut redistribuer, plus on est à gauche.

Le fait que les écologistes, atomisés, aient confessé leur penchant de ce côté n'est généralement pas retenu comme pertinent. La gauche est chez nous propriété des socialistes: pour en être, il faut un certificat qui reconnaisse implicitement leur antériorité, leur discernement, leur

autorité sur la marque. S'il y a une autre gauche, à leurs yeux, ce ne peut être qu'un produit coupé qui fait valoir la pureté du premier. Cela dit, additionnées les unes aux autres, les voix socialistes et écologistes représentent en 2003 un total inférieur à celui de la précédente élection...

À coup de petites phrases socialistes et surtout libérales, auxquelles se mêlent les plaidoyers de François Martou, président du M.O.C., la rumeur refait surface: pourquoi ne pas adopter un système électoral qui figerait définitivement cette bonne disposition du corps électoral et qui achèverait de marginaliser ou de mettre dans l'orbite des Grands les petits partis aujourd'hui en recul? En divisant le territoire en autant de rings que de sièges à pourvoir, l'élection majoritaire, qu'elle comporte ou non un tour éliminatoire, ne consacre que celui qui recueille le plus de voix; pour les seconds, c'est « Vae victis ». Un tel système serait donc particulièrement propi-

ÉLECTIONS : RESTAURATION RAPIDE

ce à regrouper les forces en deux camps principaux qui maximisent ainsi leur chance d'être représentés. C'est généralement l'effet que produit l'application d'un tel système, en France et au Royaume-Uni, par exemple. L'avantage, souvent mis en exergue, c'est que l'électeur serait placé devant une alternative claire qui laisse peu de place aux politiques dans son arbitrage d'après-scrutin, là où l'élection proportionnelle leur laisse le soin d'échafauder des coalitions de gouvernement sur lesquelles le citoyen-électeur ne peut se prononcer...

PARADOXES

Toujours est-il que les prétendus progrès de la bipolarisation ont été acquis sous le régime de la proportionnelle qui n'est pas supposée la favoriser. Cela ne les empêche pas d'être produits comme arguments en faveur du retour d'un système que la Belgique bourgeoise de la fin du XIX^e siècle avait très tactiquement abandonné pour épargner la famille libérale, menacée de disparition par l'émergence du vote socialiste: les catholiques maintenaient ainsi un allié gouvernemental.

Deuxième paradoxe: socialistes et libéraux, censés représenter l'alternative essentielle autour de laquelle on se propose d'organiser le débat public, ont fait carton plein en gouvernant ensemble à tous les niveaux de pouvoir. L'adoption du système majoritaire conduirait sans doute à des majorités plus courtes et plus instables... ce qui est précisément ce que l'on reproche souvent à la proportionnelle. Au reste, dans ces conditions nouvelles, le succès de ces partenaires-adversaires serait-il encore assuré?

Si le suffrage majoritaire constitue, en même temps qu'une simple élection, une sorte d'exercice de la démocratie directe appliqué à la composition du gouvernement, ce système comporte aussi un vrai danger pour la démocratie tout court: il décourage les électeurs frustrés de ne pas être représentés dans leur sensibilité et il est à l'origine d'une sorte de conservatisme des partis en place au détriment des forces émergentes. L'exemple récent du premier tour de la présidentielle française devrait faire réfléchir à cet égard: les Français ont fait un usage proportionnel de leur système majoritaire, avec le résultat que l'on sait. Sauf à considérer le pluralisme comme nuisible dans une société complexe, il faut que ses expressions multiples tirent leur légitimité de leur crédibilité en tant que forces pouvant participer au gouvernement. C'est ce que montrent chez nous les mouvements de voix autour des écologistes.

Pour finir, toute réforme dans ce domaine est couteuse. Elle est toujours suspecte d'une manipulation des cartes au profit de ceux qui installent le nouveau système. En outre, le vote résulte autant d'une intention expressive du citoyen que d'un calcul tactique de sa part, un calcul qu'il fonde une perception intuitive et traditionnelle du système dans lequel il évolue. Pour autant qu'elles soient largement admises comme légitimes et théoriquement comprises par tous, les nouvelles règles du jeu risquent de produire des effets surprenants pour beaucoup. L'exemple de l'Italie qui a basculé récemment de l'élection proportionnelle au système majoritaire devrait faire réfléchir à cet égard. Au fond, rien n'est pire qu'un

ÉLECTIONS : RESTAURATION RAPIDE

système majoritaire où les électeurs agissent comme dans un système proportionnel.

**DEUX GROSSES TÊTES
EN WALLONIE?**

Étant donné les dispositions constitutionnelles et les conjonctures politiques, l'adoption du scrutin majoritaire serait possible à l'échelon régional en Wallonie. À Bruxelles, même si elle était constitutionnelle, elle aboutirait sans doute à une guerre civile; quant à la Flandre, elle ne trouverait jamais de majorité des deux tiers pour la voter. Au plan fédéral, d'après ce que peuvent nous faire pressentir les

résultats électoraux actuels, elle renforcerait encore la droite en Flandre et la gauche en Wallonie... et ne changerait donc rien au caractère théoriquement ingouvernable du pays, qui resterait soumis à des compromis sans doute encore plus délicats que ceux qui s'opèrent aujourd'hui.

Mais il s'en trouve toujours qui préfèrent leur carte à l'observation du territoire, quitte à faire reproche à ce dernier de ne pas lui correspondre en tous points. Le paysage politique réduit à deux têtes et le gouvernement à une seule: un rêve ou un cauchemar?

Hélène Forget